

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010REUNION PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010
SEANCE THEMATIQUE SUR « L'ENSEIGNEMENT »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. SOBRY et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 00.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment et bienvenue à cette dixième séance thématique du Conseil provincial consacré à l'Enseignement.

Permettez-moi de saisir l'occasion pour me réjouir que notre Institution provinciale ait tenté ce rapprochement télévisuel avec les citoyens par le biais de ces Conseils provinciaux thématiques qui permettent à chacun de mieux comprendre le fonctionnement de la Province de Liège, du Conseil provincial et d'être mieux informés sur les services rendus à la population.

Aujourd'hui, nous partons donc à la découverte de l'Enseignement provincial Secondaire, Supérieur et de Promotion sociale et nous nous pencherons sur les nouvelles voies, les nouveaux créneaux à explorer afin d'offrir une formation de qualité répondant aux besoins spécifiques de la société actuelle.

Je vous rappelle que la retransmission en direct a ses impératifs et je demanderai donc à chaque intervenant de respecter le temps de parole dévolu.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

J'invite à présent Monsieur André GILLES, Président du Collège provincial et Député provincial en charge de l'Enseignement pour la présentation de cette thématique.

Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. André GILLES, Député provincial-Président (à la tribune). -
Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Madame la Greffière provinciale, Chers collègues.

L'Enseignement, Monde d'emplois et mode d'emploi pour demain.

Dernier ce jeu de mots que vous m'autoriserez sans aucun doute se cache une double réalité que nous entendons bien faire connaître, notamment par le biais de ce Conseil provincial thématique dont le titre sous-entend deux perceptions différentes et néanmoins complémentaires : l'Enseignement que nous proposons à nos jeunes.

Si nous parlons de « Monde d'emplois » c'est précisément parce que l'enseignement de la Province de Liège forme des métiers en liaison avec les besoins des milieux professionnels, permettant ainsi à ses diplômés de s'insérer dans le marché du travail. Si nous employons l'expression « Mode d'emploi » c'est simplement en référence avec fonctionnement de notre enseignement provincial, à sa capacité d'adaptation constante aux évolutions de la société pour s'inscrire pleinement dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Les formations que nous organisons sont tellement nombreuses qu'il n'était pas possible de vous les présenter toutes dans le reportage qui a introduit ce Conseil.

Depuis des décennies, les différentes Instituts d'Enseignement de la Province de Liège offrent des formations pour tous dans le domaine du Secondaire, du Supérieur et de la Promotion sociale. Nous formons ainsi à des métiers qui rencontrent la plupart des besoins. Cette articulation entre les trois niveaux d'enseignement donne la possibilité à chacun, à des périodes de sa vie, de se former, se perfectionner ou encore d'envisager une nouvelle orientation professionnelle.

Par ailleurs, grâce aux nombreux stages d'insertion immédiate dans le monde professionnel, ce fonctionnement a prouvé, tout au long des années, que les jeunes et les moins jeunes issus de

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

l'Enseignement de la Province de Liège possèdent un savoir-faire qui leur permet, à la fin de leur cursus, de trouver plus facilement un emploi.

Comme vous le savez, les milieux professionnels, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, doivent constamment s'adapter à l'évolution de la société. Il n'y a pas un domaine professionnel qui n'ait connu sa propre révolution technique ou technologique.

Cette transformation du monde du travail a bien évidemment une répercussion sur les méthodes et les outils d'apprentissage employés à l'école. C'est la raison pour laquelle l'Enseignement de la Province de Liège, avec les moyens qui sont les siens, intègre mais aussi anticipe ces différentes évolutions en s'appuyant sur les nouvelles technologies et en adaptant son offre de formations à la diversification des secteurs d'activités.

Evoluer avec son temps pour créer l'Ecole de demain, voilà l'objectif principal de l'Enseignement provincial. Offrant un enseignement essentiellement professionnalisant, nous sommes et resterons un vivier d'emplois je le disais en introduction lorsque j'évoquais la notion de « Monde d'emplois », notre objectif est de former des jeunes hautement qualifiés et prêts à répondre immédiatement aux sollicitations des milieux professionnels.

Nous offrons certes un enseignement clairement orienté vers les réponses à apporter aux besoins de la société, mais nous plaçons également au centre de nos préoccupations l'épanouissement de nos élèves et de nos étudiants au sein d'une société que nous voudrions plus juste et plus solidaire.

Nous restons en effet intimement convaincus que l'Enseignement de la Province de Liège joue un rôle de socialisation et d'ascenseur social. Pédagogiquement, cela se traduit notamment par un enseignement différencié, un enseignement individualisé, où le professeur est proche de son élève, mais aussi par un enseignement qui construit des passerelles entre le secondaire, le supérieur et la promotion sociale.

Les quelques projets présentés dans le reportage participent à cette alliance à laquelle nous œuvrons, à un apprentissage qui se veut non seulement professionnalisant, mais dont la vocation est aussi clairement démocratique et humaniste. Nous entendons toutes ces dimensions et à devenir un citoyen tolérant et responsable.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Concrètement, avec des projets comme le Techni Truck dont on vient de parler, le Centre de Technologie Avancée en arts graphiques de Flémalle et la future péniche de formation en batellerie Libertas II, l'Enseignement de la Province de Liège s'inscrit résolument dans les actions qui visent à lutter contre les idées préconçues sur les métiers techniques.

De tels outils, innovants et performants, contribuent à tordre le cou à cette mauvaise image que parents et enfants et quelques fois aussi enseignants eux-mêmes peuvent encore avoir de l'enseignement technique et professionnel. Car ce sont ces secteurs qui sont aujourd'hui porteurs et garants d'emplois. Les milieux professionnels nous rappellent régulièrement le manque terrible de main-d'œuvre qui s'y fait sentir.

Alors, aidons nos jeunes à se motiver, à ne plus avoir peur du futur. Prouvons-leur qu'ils peuvent avoir confiance en l'avenir, en leur avenir. C'est ainsi que nous les encouragerons à s'orienter vers des secteurs en pleine expansion et, fidèle à ses idéaux de longue date d'ailleurs, l'Enseignement de la Province de Liège continue de s'y employer tous les jours.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Député - Président. J'invite à présent Monsieur Maurice DEMOLIN qui représente le groupe PS à rejoindre la tribune pour intervenir sur cette thématique.

Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. Maurice DEMOLIN, Conseiller (à la tribune). - Merci Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, mes Chers Collègues.

Comme dans toutes les époques de profondes mutations, nous vivons des situations paradoxales qui nous entraînent à nier ou à rejeter notre propre intérêt.

D'abord notre dépréciation de fait du travail manuel, qu'on voudrait depuis des années réévaluer, et notre refus pour nos proches de ces métiers techniques et scientifiques, de ces filières qui assurent une insertion professionnelle relativement aisée à un moment où notre société échoue à éliminer ce vice endémique qui la sape et la corrompt : je veux bien évidemment parler du chômage. Premier pernicieux paradoxe.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Le deuxième veut que, dès la première moitié du XXème siècle, des esprits éclairés, des intellectuels, comme Bergson et Paul Valéry, aient insisté sur l'étroite connexité entre la main et le cerveau.

Valéry notamment rappelait « la relation immédiate et comme symétrique entre la main de l'homme et son cerveau » en multipliant les arguments favorables à cette thèse qu'il juge indémontrable et en allant même jusqu'à magnifier ce qui lui paraissait le prototype de la main intelligente, celle du chirurgien.

A la même époque, la Province de Liège promouvait un enseignement professionnel et technique qui servait la région liégeoise, actionnait l'ascenseur social pour nombre de générations, convaincue qu'elle était, et qu'elle est encore, que la principale richesse de notre province réside dans l'intelligence de la main de citoyens héritiers de Rennequin Sualem et de Zénobe Gramme.

Il appartient à notre institution de continuer dans cette voie en multipliant les initiatives, ce qu'elle fait, en développant un formidable parc informatique, en conjuguant applications numériques et dispositifs pédagogiques, ce qui rend à l'enseignant son véritable rôle, celui de médiateur ; en adaptant également l'enseignement technique et professionnel aux nouvelles problématiques de l'environnement, du développement durable, des économies d'énergie, sans oublier les besoins grandissants de notre société de services.

En étroite relation avec l'industrie, on l'a déjà dit, elle a le souci de confronter les jeunes aux réalités concrètes de la vie active : sous une forme plus ou moins ludique avec le Techni truck qui permet à ceux-ci d'aborder des disciplines techniques et scientifiques et ce, sous une forme plus systématique par la pratique des stages en entreprise et ce, aux différents niveaux d'enseignement.

J'avoue avoir un faible pour la formation en alternance intitulée, un nom barbare mais enfin, « opérateur de production sur processus continus avec défilement » qui n'est pas moins que la formation professionnelle avec la filiale d'Arcelor Mittal, ARCEO, dirigée par Jacques Pèlerin.

Ainsi exprimée, elle ne vous dit rien mais si j'ajoute qu'elle vise des élèves de fin d'études professionnelles et qu'ARCEO est, en matière de recherches sidérurgiques, détentrice de premières mondiales, vous comprendrez mieux.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs, c'est un ancien professeur de cours littéraires et un ancien directeur de l'enseignement technique et professionnel de tout niveau qui vous l'affirme : nous devons en rabattre si nous n'articulons pas mieux et plus étroitement théorie et pratique comme dans cet enseignement de promotion sociale qui fournissait la théorie à la pratique des travailleurs qui voulaient s'élever dans l'échelle sociale.

Il nous faut réhabiliter la main, cet outil exceptionnel qui est aussi, soit dit en passant, avec un crayon et un papier, au départ de cette intervention.

Tel est le programme que je souhaite pour notre enseignement provincial et pour notre société, enseignement provincial qui sera toujours, quoi que nous en ayons, son reflet et son moteur. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial.

J'invite à présent M. Dominique DRION, Chef du groupe CDH-CSP à la tribune. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DRION, Conseiller provincial (à la tribune).- Je vous remercie Madame la Présidente, mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs les téléspectateurs.

La présente séance thématique du Conseil Provincial de ce jour me permet de rappeler les priorités du CDH-CSP ainsi que ses attentes quant à l'enseignement qualifiant.

Que l'on veuille « revaloriser » ou « refonder » cet enseignement, les bonnes intentions ne manquent pas. L'objectif essentiel consiste à concilier les attentes de la société dans son ensemble et des entreprises en particulier, tout en tenant compte des projets des jeunes et de leurs souhaits.

Pour rencontrer cet objectif, nous pensions que trois défis doivent être relevés.

Le premier : attirer des jeunes motivés vers les métiers techniques qui ont encore aujourd'hui une image trop négative.

Le deuxième : donner à ces jeunes une excellente formation, à la fois technique et générale. Ce défi n'est pas évident dans des métiers qui évoluent sans cesse, nous devons, dès lors, travailler

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

sur les conditions matérielles et pédagogiques de notre enseignement ainsi que sur les ressources humaines.

Le troisième défi : accompagner les jeunes sur le chemin de l'insertion socioprofessionnelle et leur permettre de vivre une première expérience réussie dans l'entreprise. Nous devons ainsi amener un maximum de jeunes au bout de la formation.

Pour relever ces défis, plusieurs chantiers sont ouverts. Je me permets d'en épingler trois, mon collègue et ami Alain DEFAYS en évoquera, tout à l'heure, et pour sa part, quelques autres.

Mais pour mieux appréhender ces chantiers, rappelons que depuis quelques années, la Communauté française a choisi de développer une approche « métier » dans l'enseignement qualifiant. Il s'agit là d'un tournant qu'il n'est pas aisé de prendre dans la mesure où il faut inscrire cette approche pragmatique dans le cadre des missions plus générales de l'enseignement, à savoir : éduquer, socialiser, émanciper et former.

Venons-en à ces trois chantiers : le chantier consiste à mettre à disposition de tous les opérateurs d'enseignement et de formation des référentiels communs. Grâce à ces référentiels communs, un électricien ou une vendeuse auront demain les mêmes compétences et la même qualification, quel que soit l'opérateur d'enseignement ou de formation.

Nous ne pouvons dès lors qu'inviter, voire recommander aux Pouvoirs Organisateurs d'enseignement qualifiant de s'inscrire dans la ligne et dans les objectifs du « Service francophone des métiers et des qualifications ».

Un deuxième chantier est celui des formations déclinées en unités de formation. Chaque unité de formation constituera une étape motivante pour le jeune. Chaque étape sera attestée et les jeunes passeront ainsi progressivement d'une culture de sanction des échecs à une culture de valorisation des acquis. Ce changement de culture devrait se traduire par un recours beaucoup moins fréquent au redoublement pur et dur et donc à une diminution du retard scolaire et de l'abandon prématuré.

Un troisième chantier : ce découpage en unités facilitera les passerelles entre opérateurs et contribuera à rendre les parcours de formation plus lisibles et plus fluides. Si tous les opérateurs d'enseignement et de formation utilisent les mêmes référentiels et organisent des unités communes, il est encore important qu'ils harmonisent entre eux les offres de formation, trop marquées

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

jusqu'à présent par la concurrence plutôt que par la complémentarité. Les opérateurs d'enseignement et de formation devront dès lors développer des collaborations afin de voir s'organiser un partenariat au niveau des bassins de vie et des pôles de formation.

Dès lors, notre Province, comme Pouvoir Organisateur, devrait s'inscrire ou s'inscrire plus, dans la mise en place et le développement des instances sous-régionales de pilotage visant un déploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial.

Trois chantiers, beaucoup d'autres sont ouverts. Merci pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. J'invite à présent Madame Nicole DEFLANDRE pour le groupe ECOLO. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme DEFLANDRE, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Madame la Présidente.

Miroir de la société, notre enseignement est aujourd'hui à un carrefour : quelle société voulons-nous ? Quelle école pour nos enfants ? Un double constat s'impose : l'école est un levier essentiel pour changer la société dans un sens plus équitable et plus durable. Or elle reste beaucoup trop inégalitaire et une avalanche de réformes pédagogiques n'a rien résolu.

Les élèves issus de familles modestes, principalement, sont victimes de réorientations en cascade à caractère irréversible : du général au technique puis du technique au professionnel. Il est temps de sortir de cette structure à trois niveaux. L'instauration d'un tronc commun permet d'explorer les potentiels intellectuels, manuels, artistiques avant de poser un choix d'orientation.

Dès lors, il s'agit d'opérer des changements en profondeur et une revalorisation de l'enseignement technique et professionnel masculin et féminin car trop souvent encore, les filles sont orientées vers des filières plus limitées que les garçons, une récente étude de la Communauté française en atteste.

Il s'agit aussi de mobiliser professeurs et élèves autour de projets innovants et fédérateurs, en accord avec les besoins de l'école et son environnement socioéconomique et culturel.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

L'école doit être un lieu de vie et de rencontre entre acteurs scolaires, sociaux, associatifs, économiques, connectés aux enjeux du bassin de vie et d'emploi. Elle se doit d'être une passerelle vers le monde des entreprises.

Celles-ci sont d'ailleurs en demande de travailleurs qualifiés et, dans les filières vertes, il y a là un potentiel important en termes de création d'emplois dans la construction comme dans le secteur des énergies renouvelables.

Ceci implique la formation continue des professeurs et une autonomie plus grande pour les équipes pédagogiques en fonction des réalités de terrain. Des projets locaux impliquant enseignants, élèves, parents, via les conseils de participation, sont donc à soutenir.

Depuis des années, depuis déjà très longtemps, une école, l'Institut Robert Schuman d'Eupen, s'est inscrite dans cette démarche et l'éducation à l'environnement centrée d'abord sur la nature s'est muée peu à peu en une véritable démarche de développement durable : cuisiniers, mécaniciens, coiffeurs, menuisiers, tous ont intégrés les aspects sociaux, économiques et environnementaux dans la pratique de leur métier. Cette prise de responsabilité a d'ailleurs été récompensée en 2009 par le Grand Prix des Générations Futures.

Il est donc évident que cette nouvelle conception de l'enseignement est évidemment indissociable d'un véritable développement durable.

Les Nations-Unies réclament un effort éducatif pour encourager les changements de comportement et créer un avenir plus viable pour les générations futures. Que ce souhait ne reste pas un vœu pieux, nos écoles doivent s'adapter aux besoins de ce 21^e siècle.

Et, pourquoi la Province de Liège ne serait-elle pas un moteur pour initier une réflexion en profondeur sur les missions de l'enseignement provincial ? Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame la Conseillère provinciale. Je cède maintenant la parole à Madame Sabine NANDRIN pour le groupe MR. Vous avez la parole Madame la Conseillère.

Mme NANDRIN, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci. Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Madame la Greffière, Chers Collègues, Chers téléspectateurs.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

L'enseignement provincial a démontré combien il est de qualité et à l'écoute de l'évolution des pédagogies. L'augmentation de la population scolaire que ce soit au niveau du secondaire ou du supérieur en est une preuve tangible.

De nombreuses démarches et projets sont menés à bien comme par exemple, la création de l'espace tremplin qui aide les jeunes en décrochage scolaire, l'organisation des mini-villages qui invitent les enfants de 5ème et 6ème années primaire à visiter des stands didactiques consacrés à l'électronique, à la mécanique, aux métiers de la bouche, à la menuiserie et bien d'autres domaines encore.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de l'enseignement professionnel et technique qui a toujours été défendu par le mouvement réformateur. Ce type d'enseignement constitue certainement un des meilleurs moyens de résorber la crise de l'emploi que traverse notre pays et singulièrement notre province avec ses pôles industriels à l'avenir incertain. Il y a également le Techni truck que vous avez vu dans le reportage, qui s'adresse aux étudiants à partir de la 5ème primaire et qui propose des ateliers sur les métiers en pénurie dans l'industrie et la construction.

Toutes ces initiatives montrent combien la Province est soucieuse de répondre aux besoins actuels de nos entreprises et d'orienter les jeunes dans leurs études afin qu'ils trouvent un travail en sortant de l'école.

Monsieur le Député, notre proposition est la suivante: pourquoi ne pas continuer à développer le concept du Techni truck dans un secteur plus féminin et en pénurie également qu'est le secteur paramédical ?

Nous savons tous que nous manquons cruellement d'aides soignantes, d'infirmières,... Des collaborations sont certainement envisageables avec les établissements publics de soins de la province de Liège. En proposant aux étudiants de s'informer sur ces métiers peut être créerions-nous des vocations et cela offrirait à d'autres secteurs un outil supplémentaire.

Tous les créneaux qui peuvent répondre aux besoins de la société doivent être envisagés si on veut donner à notre jeunesse un avenir professionnel stable et positif.

Je vous remercie de votre attention.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Madame la Conseillère provinciale. Merci à tous les quatre pour vos interventions. J'invite maintenant Monsieur le Député provincial - Président pour répondre aux Conseillers qui viennent d'intervenir. Vous avez la parole Monsieur le Député provincial - Président.

M. André GILLES, Député provincial-Président (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Et bien, Chers collègues, vos interventions, constructives et de qualité, me réjouissent et me confortent dans le sentiment que l'enseignement reste un enjeu de société crucial qui doit être au centre de nos préoccupations.

Nous sommes nombreux à déplorer le dénigrement, pour ne pas dire le rejet, dont souffre encore trop souvent l'enseignement technique et professionnel.

La Province de Liège lutte avec conviction et avec force pour faire en sorte que ce déficit d'image diminue et la désaffection qui touchent ces filières.

L'Enseignement provincial n'est pas avare d'initiatives en la matière. A l'instar de M. DEMOLIN et de Mme NANDRIN, je rappellerai effectivement le succès d'un outil original et novateur de promotion des métiers techniques tel que Techni Truck, qui ne désemplit pas depuis sa mise en service, sillonnant les routes de notre Province à la rencontre des élèves de fin de primaire, mais aussi plus largement des citoyens, à l'occasion de manifestations telles que les villages provinciaux, le Printemps des Sciences ou encore les 20 ans de Liège Airport, jusqu'à la Cité des Sciences de Paris.

Madame NANDRIN, il n'a biens sûr pas été possible de présenter le documentaire toutes les sections organisées par l'Enseignement provincial mais cela ne signifie évidemment pas que pour autant, nous délaissions tel ou tel secteur des services aux personnes dont le paramédical bien évidemment, loin de là.

C'est un secteur qui est en plein expansion comme en témoignes les chiffres de la population de la catégorie de Haute Ecole, anciennement André VESAL et aussi de l'Enseignement paramédical secondaire de Liège, de Verviers et de Huy.

L'emploi y est nombreux et il est déjà possible dès la sortie

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

de l'école.

Monsieur DRION, vous avez évoqué avec la précision qui vous caractérise, les défis à relever et les chantiers ouverts ou à ouvrir. Rassurez-vous, nous ne rechignons pas à la tâche et nos manches sont retroussées depuis quelque temps déjà pour ce qui est de l'élaboration de référentiels communs.

L'Enseignement provincial a toujours été un participant actif et fiable de la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications. Il entend bien agir de même avec le Service Francophone des Métiers et des Qualifications. Une même philosophie nous guidera pour la valorisation des acquis et la modularisation.

Quant aux bassins de vie et aux instances sous-régionales de pilotage de l'enseignement qualifiant instaurés par décret, on est toujours dans une phase d'installation prolongée. Actuellement, l'état d'esprit qui nous anime est bel et bien la complémentarité avec les différents opérateurs.

Madame DEFLANDRE, vous avez livré un véritable plaidoyer pour le développement durable. Je tiens à vous signaler que parce qu'il s'est doté d'un outil de gestion pour maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement, l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid est aujourd'hui certifié ISO 14001. Bien entendu, cette réflexion est aussi présente dans tous nos autres établissements et elle débouche et débouchera encore sur des réalisations concrètes, tel le tri des déchets et les économies d'énergie.

Mais elle est également intrinsèque aux différents cours : ainsi, un futur cuisinier apprend à aussi utiliser des produits locaux et de saison tandis qu'un futur menuisier apprend lui aussi à sélectionner es bois labellisés FSC garantissant qu'il est issu d'une forêt gérée durablement.

Je vous propose maintenant d'écouter maintenant, si vous le voulez bien Madame la Présidente, d'accorder votre attention à une courte interview de M. Joël de Rosnay, qui nous avons pu entendre tout à l'heure depuis la Cité des Sciences. Un entretien dans lequel il nous confirme sa vision critique mais résolument optimiste de l'enseignement et où nous retrouvons, de nouveau, nos propres engagement.

(Reportage : Joël de Rosnay)

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Mme LA PRESIDENTE. - Place à présent à une seconde à une seconde série d'interventions des membres de notre assemblée. Je cède directement la parole à Mme Josette Michaux pour le groupe PS.

Mme Josette MICHAUX, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs les téléspectateurs.

Que faire ? Que faire pour que les études techniques et professionnelles séduisent les enfants et parents ?

Comment l'enseignement doit-il évoluer pour changer l'image négative qui les poursuit ? Plus que jamais, je convaincue que l'accent doit être mis sur l'articulation entre la théorie et la pratique. Imaginons le renforcement, le renouvellement même, du cours d'éducation par la technologie car celui-ci joue un rôle primordial dans la découverte concrète par les jeunes du domaine technique au début de leur scolarité secondaire.

Il est urgent de convaincre les jeunes que s'inscrire dans une école technique, c'est s'engager dans une voie pleine d'avenir. Cassons une bonne fois pour toutes des clichés qui ont la vie dure.

Non, la technologie, l'informatique, l'électromécanique, la construction, les sciences appliquées, l'agronomie ou encore la chimie ne sont pas des secteurs réservés aux hommes. Non, l'aide sociale, l'éducation, le paramédical, les soins infirmiers, les services aux personnes sont autant de métiers qui ne sont pas exclusivement féminins. Non, oublions cette image du passé du technicien en salopette dans un environnement salissant ! Bien sûr, il faut toujours mettre la main à la pâte, mais aujourd'hui le cadre de travail a totalement évolué et les outils sont à la pointe de la technologie.

Et enfin, c'est une considération qui peut paraître un peu terre à terre, mais qui a toute son importance pour chacun d'entre nous : de nos jours, les entreprises reconnaissent à leur juste valeur le savoir-faire d'un bon technicien, qui peut prétendre à un salaire parfois bien plus élevé que celui d'un universitaire !

Soyons donc concret et osons surmonter les visions passéistes.

Avons-nous bien saisi toute la mesure de ce qu'implique à long terme une désaffection des études dites professionnelles ?

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Nous rendons-nous vraiment compte des conséquences de la raréfaction de bons techniciens, spécialistes compétents, aussi bien dans la vie économique que dans notre vie quotidienne à tous ? En termes de qualité de vie, pouvoir compter sur de bons professionnels : coiffeurs, opticiens, cuisiniers ou chauffagistes, cela semble aller de soi, mais cela ne s'improvise pas, cela nécessite une volonté politique forte en matière d'enseignement. Vous l'avez compris, à défaut de jeunes bien formés, nous ne serons pas capables de relever les défis posés par les transformations de la société et le redéploiement de notre région !

Nous l'avons vu dans le documentaire diffusé avant cette séance thématique, le secteur de la construction recherche et aura à l'avenir plus besoin encore de techniciens et ouvriers maîtrisant les technologies les plus performantes en matière d'isolation et d'économie d'énergie. Si vous me permettez l'image, le chantier qui s'ouvre à nous est immense et, ne l'oublions pas, porteur d'emplois qui ne pourront être eux délocalisés.

N'oublions pas d'autres secteurs riches en emplois de proximité, les services aux personnes et le paramédical, des domaines dans lesquels l'Enseignement provincial a toujours été en pointe. Avec notamment le vieillissement de la population notamment, les aides et soutiens apportés aux personnes âgées ou fragilisées deviennent de plus en plus indispensables. Et on sait que le développement du secteur non-marchand a une véritable valeur sociale ajoutée.

Dans ces domaines d'activités comme dans bien d'autres, je me réjouis du dynamisme dont fait preuve la Province de Liège qui, par ses nombreuses actions, démontre qu'elle fait partie des acteurs incontournables de l'Enseignement M. le Président !

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - J'invite M. Alain Defays à prendre la parole au nom du groupe CDH- CSP.

M. Alain DEFAYS, Conseiller provincial (à la tribune). - Madame la Présidente, Chers Collègues.

Dans la première intervention du groupe cdH-csp à l'occasion de ce Conseil thématique sur l'enseignement, Dominique DRION a évoqué 3 chantiers indispensables pour revaloriser l'enseignement qualifiant, il m'appartient de compléter les propositions de notre groupe en la matière.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Tout d'abord, l'information et l'orientation des jeunes vers les métiers plus techniques et vers l'enseignement qualifiant sont essentielles. Les adultes, parents, enseignants et bien entendu les jeunes doivent être mieux informés de la réalité des métiers techniques et des formations. A cet égard, notre suggestion de mettre en place un Techni truck s'inscrit dans cette démarche et nous nous réjouissons encore aujourd'hui et plus peut-être encore aujourd'hui que cette petite idée lancée il y a deux ou trois ans dans une salle voisine de commissions fait aujourd'hui l'administration sinon l'envie de la Cité des Sciences à Paris pas moins. Nous nous réjouissons évidemment que l'ensemble du Conseil et le Collège aient suivis et mis en place cette initiative. Le Techni truck, oui on vient de le voir existe et montre partout où cela est possible les formations qui mènent aux métiers techniques.

Ceci dit, la formation générale doit être développée dans la foulée des ambitions liées à l'acquisition des socles de compétences. Cette ambition ne s'oppose à ma première réflexion car en effet, il n'est plus un métier aujourd'hui, et plus encore demain sans doute, qui n'exige une formation générale à côté de la formation spécifiquement liée au métier, je pense à l'apprentissage des langues notamment.

Articuler formation générale et formation technique c'est à nos yeux construire une formation humaniste comme le réclame d'ailleurs le décret « Missions ».

L'alternance, cela a été évoqué dans l'un des reportages est aussi un moyen de formation et d'insertion professionnelle pour certains jeunes. Cet outil exige bien entendu une bonne collaboration avec les entreprises sur le terrain. Le gouvernement de la Communauté française soutenu par la Région wallonne s'est engagé à trouver une place à chaque jeune qui le demande dans ce type de formation. Statut unique, plan de formation, système d'incitants et certification, les informations sont données chaque année aux Conseils zonaux de l'alternance. A chacun de jouer son rôle le plus efficacement possible.

Mais si nous voulons un enseignement qualifiant performant, il doit se concevoir justement avec les entreprises et être lié aux besoins de celles-ci. Il faut un équipement moderne, à la hauteur des attentes et des ambitions de tous. Pour cela les établissements peuvent faire appel au fonds annuel d'équipement.

Par ailleurs, des Centres de Technologie Avancée (CTA) sont

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

prévus et déjà organisés dans plusieurs établissements notamment en Province de Liège. Ils sont dotés d'un matériel de pointe mis à la disposition de tous les établissements d'enseignement secondaire mais aussi de la Promotion sociale, de l'enseignement supérieur, des classes moyennes et même du Forem. Si les CTA répondent favorablement aux préoccupations le l'inter-réseau, ce n'est malheureusement pas encore le cas au niveau des fonds d'équipement et de leur affectation.

Et enfin, le meilleur moyen d'être en contact avec les entreprises ce sont évidemment les stages. Ils devraient être encore plus développés grâce par exemple à des conventions signées entre les réseaux d'enseignement et les secteurs industriels concernés. Cela permettrait de mieux encadrer les stagiaires. Des moyens devraient être recherchés pour répondre à ces préoccupations.

Voilà, Madame la Présidente, Chers Collègues en quelques minutes les chantiers et les défis que le cdH-CSP entend mener à bien. L'ambition est de taille mais c'est l'avenir des jeunes, le développement des nos entreprises et le redéploiement industriel de notre région qui sont en jeu. Cela mérite donc que chacun prenne sa part d'engagement pour sa réussite qu'ils s'agissent de la Communauté française, de la Région wallonne et bien entendu de la Province de Liège. Le groupe CDH-CSP y sera particulièrement attentif et nos propositions iront toujours dans ce sens. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le conseiller provincial. Je cède maintenant la parole à Mme BONGARTZ pour le groupe ECOLO.

Mme Marlène BONGARTZ, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Mesdames, Messieurs. Au nom du groupe Ecolo je souhaiterais partager avec vous quelques propos essentiels tenus récemment par le Docteur Michael Winterhoff, pédopsychiatre allemand très connu, lors d'une conférence en Communauté germanophone.

Le Docteur Michael Winterhoff constate chez un nombre toujours grandissant d'enfants et de jeunes un déficit de maturité psychologique qui se traduit par de nombreux troubles du comportement et, dans le quotidien des écoles, par le fait que les enseignants sont obligés de consacrer trop de temps à la socialisation plutôt qu'à l'apprentissage.

Le manque de maturité serait du avant tout à une absence de relation entre parent et enfant en bas âge. Par relation il faut

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

entendre ici la présence d'un en face. D'un en face qui aime et qui guide l'enfant et auquel l'enfant à droit de se confronter.

Face à ce déficit de maturité psychologique - dont souffrent d'après lui entre 50 et 70 % des enfants - aucune réforme structurelle, pédagogique ne peut aboutir positivement parce que la base des capacités d'apprentissage et de responsabilisation est absente.

Le remède indispensable est de travailler sur la relation - au sein de tous les lieux de formation de jeunes entre enseignant-formateur et jeune, et ce dès le très bas âge.

A mon sens, cela rejoint les propos de Monsieur de Rosnay, qu'on vient d'entendre et qui affirme - et je cite : « Je ne crois pas à la classe high tech », il se réfère bien sûr aux nouvelles technologies. La relation humaine c'est l'essentiel ; Les nouvelles technologies ne sont pas seulement des technologies de l'Information et de la Communication mais surtout des technologies de la relation ». Et il répète : « La relation est essentielle ». La relation est vecteur de valeurs, elle est vecteur de culture, elle est vecteur de sens.

Fidèles à nos convictions de départ, nous, Ecologistes, continuons à penser que les capacités relationnelles et émotionnelles ne sont en aucun cas à négliger par rapport aux capacités intellectuelles. Le concret est aussi important que l'abstrait, l'intelligence de la main est à l'égal de l'intelligence du cerveau.

Le respect de la personne dans sa totalité est pour nous une priorité de toujours. La prise en considération de la personne dans sa globalité a plus de chances d'aboutir si on donne plus d'autonomie aux écoles. Si l'école a plus d'autonomie, elle sera plus appelée à trouver des réponses aux besoins de ses propres acteurs et ceux de son propre terrain.

Elle est appelée à entrer davantage en relation avec ses enseignants, ses élèves et leurs parents d'une part, avec les acteurs culturels, sociaux et économiques de son bassin de vie d'autre part. Ces relations sont porteuses de projets spécifiques et responsabilisent tous les acteurs.

Une telle dynamique relationnelle pourra amener -entre autres - une revalorisation des métiers techniques parce que vécues comme partie intégrante et importante du milieu de vie.

Il est donc important à nos yeux de poser la question

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

suivante : quelles actions mène la Province pour accroître l'autonomie et la responsabilisation de ses établissements de formation ? Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Mme la Conseillère provinciale. C'est maintenant au tour de M. Fabian Culot de s'exprimer qui représente le groupe MR.

M. Fabian CULOT, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Madame, Monsieur, Chers Collègues, Chère Bénédicte. Bénédicte étant l'une de nos téléspectatrices qui m'a envoyé un sms donc je me permets de la saluer à titre personnel. Les autres téléspectateurs ne m'ayant pas adressé de sms particulier, qu'ils m'excusent, je ne saurai donc pas les saluer à titre personnel.

Madame, Monsieur, lors d'un conseil provincial thématique précédent consacré à l'Euregio, au nom du groupe MR, j'avais rappelé toute l'importance qu'il y avait, pour notre Province et ses habitants, de se tourner tant vers l'Allemagne et les Pays-Bas que, plus près de chez nous, vers la Flandre et ses habitants.

Une part significative d'ailleurs du chiffre d'affaires de nos entreprises provient en effet de l'exportation, et les contacts avec les régions limitrophes sont par conséquent essentiels.

Ces contacts, notre province tentent de les nourrir au mieux, nous en sommes fréquemment témoins.

Récemment encore, notre Province inaugurerait la Maison des langues, qui doit contribuer au développement de la connaissance des langues par les habitants de notre Province.

Nos ingénieurs, nos commerciaux, nos directeurs d'entreprises, de manière générale les représentants de nos entreprises, ont ainsi l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour explorer de nouveaux marchés et exposer le savoir faire des entreprises liégeoises.

Mais l'évolution de notre pays amène le groupe MR à s'interroger sur la question de savoir si au fond l'importance de la connaissance des langues n'a pas, au cours des dernières années, été circonscrite à une sphère trop économique.

En d'autres mots, s'il est important pour le directeur

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

d'entreprise ou le commercial de connaître les langues pour décrocher de nouveaux marchés, n'a-t-on pas prêté trop peu d'attention à la connaissance des langues, par tout un chacun, dans le but tout simplement de pouvoir nouer des contacts sociaux avec celles et ceux qui vivent autour de nous, qui vivent à côté de chez nous, et qui pourtant ne parlent pas la même langue que nous.

Car la connaissance de la langue de l'autre, c'est avant tout la condition *sine qua non* du vivre ensemble et de l'organisation de la vie en société. Car le langage, c'est le premier des modes de communication.

La crise institutionnelle que connaît notre pays, si elle a bien évidemment des origines historiques et culturelles, se voit manifestement aggravée par la distance insidieuse qui, années après années, s'est installée entre nos deux, voire trois, communautés linguistiques.

Or, et l'actualité se fait criante à cet égard, lorsque les conditions du vivre ensemble ne sont plus réunies, ce sont les extrémistes de tous bords qui gagnent et la démocratie qui souffre.

Dans ce contexte, l'enseignement obligatoire, c'est bien davantage qu'un lieu d'apprentissage d'un savoir technique. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité, mais également des compétences, notamment linguistiques, qui vont faire de chacun d'entre nous des ambassadeurs du vivre ensemble, des citoyens ouverts sur le monde et non refermés sur leur communauté.

Pour y parvenir, la connaissance des langues ne soit s'arrêter devant les portes d'aucune école. Or, aujourd'hui trop souvent encore, me semble-t-il paraît circuler l'idée selon laquelle la connaissance des langues, pour un technicien, serait moins importante que celle d'un élève sortant de l'enseignement général.

Et pourtant rien n'est moins vrai. Dans leur vie professionnelle, les techniciens sortant de nos écoles seront d'ailleurs peut-être amenés à travailler dans d'autres régions que la nôtre ou à y être formés de manière complémentaire.

Mais quoi qu'il en soit et indépendamment même de la vie professionnelle, dans notre vie quotidienne, nous sommes tous appelés à vivre et rencontrer des personnes ne parlant pas notre

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

langue. Chacun d'entre nous doit donc avoir les capacités minimales nécessaires pour communiquer et comprendre celles et ceux avec qui nous partageons un même pays, une même région, voire une même rue et parfois même un bureau.

Mais pour donner à nos élèves l'envie d'apprendre d'autres langues, il faut leur en démontrer l'intérêt. Ainsi, si l'on comprend l'intérêt de savoir nager après être allé une première fois à la piscine, en tout cas cela a été mon cas, on comprend l'intérêt d'apprendre une autre langue après avoir rencontré des personnes ne parlant pas la nôtre.

Pour y parvenir, Monsieur le Député-Président, quels sont les moyens que notre Province met en œuvre ou pourrait à l'avenir mettre en œuvre ? Une piste ne pourrait-elle pas consister à conclure des accords de coopération avec, par exemple, des écoles provinciales de Flandre, afin de permettre des échanges systématiques entre nos élèves et les leur ? Sachez en tout cas que pour le groupe MR sera à vos côtés pour soutenir toute initiative visant à faire des élèves et étudiants sortant de l'enseignement provincial des citoyens responsables et ouverts aux autres. L'avenir de notre pays, tout comme l'avenir du modèle européen d'ailleurs, est, me semble-t-il à ce prix. Et enfin, et pour conclure, je voudrais dire que ce Conseil a permis qu'un fantôme se révèle à moi, c'est celui, je ne l'avais pas encore découvert mais je l'ai découvert cet après-midi, ce serait de voir notre Collègue Josette Michaux en combinaison de plombier zingueur puisqu'il n'y a pas de sexisme dans les métiers. Merci Mme Michaux.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Conseiller provincial. Il est à présent l'heure de conclure cette dixième séance thématique. J'invite M. le Député provincial - Président à en tirer les conclusions.

M. André GILLES, Député provincial - Président (à la tribune). : Merci Mme la Présidente. Conclusions nécessairement provisoires puisque manifestement il reste encore beaucoup de chantiers à ouvrir ou à continuer en sixième Commission. Les téléspectateurs ne le savent pas mais la sixième s'occupe plus particulièrement de l'enseignement et de la formation.

Chers Collègues, Chers téléspectateurs, ce Conseil provincial thématique avait Ce Conseil provincial thématique avait pour objectif principal de démontrer qu'en matière d'enseignement, il y a toujours une porte ouverte pour tous les jeunes soucieux de leur avenir.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

Je pense que ce message est bien passé aujourd'hui, grâce notamment aux différentes interventions des Conseillers provinciaux au-delà des habituels clivages d'ailleurs entre majorité et opposition. Cependant, il conviendra à chacun d'entre nous, mais aussi à tous les téléspectateurs qui nous écoutent, de poursuivre cet effort d'information afin que tous les jeunes puissent choisir en connaissance de cause les filières qui leur sont les plus appropriées notamment les filières professionnalisantes, non pas par relégation, mais volontairement, parce qu'axées sur l'employabilité.

L'une des nombreuses missions de l'Enseignement de la Province de Liège, depuis sa création, est de tisser des liens étroits et privilégiés entre ses écoles et les milieux professionnels. C'est grâce à cette adéquation perpétuellement mise à jour que nos étudiants et nos élèves ont la perspective de trouver un emploi dès le diplôme en poche.

Comme nous voulons participer activement au redéploiement économique du bassin liégeois et que les entreprises sont toujours davantage à la recherche de collaborateurs qualifiés et de spécialistes, nous les formons ! C'est notre métier, c'est même notre premier métier de la Province de Liège. De ce fait, la valorisation des métiers techniques et scientifiques, nous paraît essentielle !

A ce sujet, Madame Michaux, vous avez raison de rappeler que pour convaincre les jeunes, il faut changer l'image des métiers techniques et casser les clichés parfois qui leur collent encore trop souvent à la peau. Je n'entrerais pas dans le sexisme mais dans un autre aspect qui concerne parfois la pénibilité parfois de certains métiers d'hier et qui n'est pas la même aujourd'hui. C'est ce que nous tentons, tous les jours, de véhiculer comme message.

Monsieur Defays, vous évoquez l'importance de transmettre une formation générale et pas seulement technique, même lorsqu'on apprend un métier.

On est évidemment sur la même longueur d'onde ! Notre projet éducatif a toujours été double puisque l'on souhaite former des futurs travailleurs hautement qualifiés certes mais aussi des citoyens responsables et acteurs d'une société démocratique : c'est bien là l'objectif des humanités techniques que nous proposons.

Lorsque vous mentionnez, la nécessité de disposer

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

d'équipements performants dans les classes, permettez-moi de rappeler que 700 000 euros sont investis chaque année par la Province pour moderniser les équipements didactiques de ses instituts. Autre exemple la création du Centre de Technologie Avancée à Flémalle dans le domaine de l'industrie graphique. Dois-je également rappeler que nos écoles travaillent aussi en synergie avec des Centres de compétence tels que Technifutur, ConstruForm et AutoFORM pour favoriser l'intégration des élèves dans les entreprises locales ou même à l'étranger ?

J'en viens tout naturellement à l'intervention de Madame Bongartz, qui se préoccupe de l'avènement des technologies au détriment de la Relation, pense t'elle avec un grand R, entre l'élève et l'enseignant. Il est clair que l'école virtuelle ne pourra jamais remplacer la relation ô combien importante du professeur et de ses élèves. Il n'empêche qu'il s'agit d'un outil additionnel, je pense à l'école virtuelle, il s'agit d'un outil que nous offrons à nos élèves pour compléter leur documentation comme pour leur donner l'occasion de se tester eux-mêmes selon un vecteur, un vecteur de communication qui est familier à leur génération.

Cela dit, rassurez-vous, nous ne perdons pas de vue que le rôle de l'enseignant doit rester central bien évidemment puisqu'il est un médiateur et vrai un coach qui doit mener son équipe vers la réussite que chacun recherche en insufflant son enthousiasme. Toutefois, cette réussite que chacun recherche ne peut s'atteindre qu'en pratiquant à chaque instant une culture de l'effort. Nous devons le faire comprendre à notre jeunesse. Nous devons sensibiliser nos jeunes que c'est par ce biais qu'ils construiront leur vie future.

Enfin je termine par répondre à Monsieur Culot concernant l'enseignement des langues étrangères, la natation j'y connais beaucoup moins. Nous partageons l'intérêt en ce domaine cela va sans dire. Nos établissements favorisent, depuis des années, les échanges linguistiques, rien n'est parfait, tout est perfectible, les partenariats avec des écoles étrangères, ou encore les projets européens. De plus, une 1^{ère} année secondaire en immersion en néerlandais est proposée à l'IPES de Hesbaye à Crisnée existe, sans oublier la Promotion sociale qui propose des cours de langues.

Voilà, Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs les téléspectateurs, nous arrivons au terme de ce Conseil thématique consacré à l'Enseignement. Je voudrais peut-être si vous m'y autoriser terminer en m'adressant directement aux jeunes qui nous

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

écoutent.

Vous savez à 18 ans, on voudrait savoir exactement ce que l'on sera à 45. Le problème c'est que 27 ans plus tard la société a bien sûr évolué... et nous aussi d'ailleurs.

Il n'y a pas de chemin pré-tracé d'un point A à un point B. Le chemin c'est vous, les jeunes, qui allez le tracer, pas à pas, avec des arrêts, des pauses : une pause c'est peut-être un diplôme, qui n'est peut-être pas le dernier d'ailleurs. En tous cas c'est à tout le moins un passeport pour l'accès à une profession ou à un barème de rémunération. La pause n'est pas l'obtention d'un diplôme mais le constat d'un échec, si c'est le cas, je pense qu'il faut considérer que ce n'est que provisoire.

La vie est un combat de tous les jours et si on tombe bas du ring, il faut remonter sur le ring, dit autrement, remettre son ouvrage sans cesse sur le métier.

La vie, votre vie, votre avenir n'est pas une fatalité !

Des études inachevées peuvent être reprises plus tard ou voire réorientées.

Des passerelles existent permettant de capitaliser les acquis. La Province de Liège, notamment, y travaille avec conviction.

« Eriger la formation et l'enseignement en fer de lance de l'accès à l'emploi », c'est le credo du plan Marshall 2. Vert instauré par la Région wallonne.

Inscrivez-vous dans cet état d'esprit. Ne baissez jamais les bras, ne soyez jamais fataliste. Il vous appartient de forger vous-même votre avenir. Devenez des ingénieurs ingénieux, des entrepreneurs entreprenant, des artisans menuisiers ou bouchers, quoi que vous fassiez, soyez créatifs, osez !

L'enseignement de la Province de Liège se positionne au cœur de l'apprentissage tout au long de la vie, en proposant des formations de base aux niveaux secondaire et supérieur et des formations continues en promotion sociale et dans le supérieur. Grâce à ces trois niveaux d'enseignement, il est particulièrement bien armé pour accompagner élèves, étudiants, travailleurs aussi et les demandeurs d'emploi dans leur parcours quelles que soient leurs trajectoires personnelles ou professionnelles. Il repose sur l'interaction, d'autres l'ont dit et je le répète parce que je

SEANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 2010

le crois profondément, il repose sur la pratique et son but est de mener l'élève aux plaisirs de comprendre à travers une réalisation concrète. Cette démarche se traduit inévitablement par le plaisir d'aller de l'avant, d'innover et d'entreprendre, sans négliger l'indispensable capacité à s'adapter au monde en perpétuelle évolution.

Nos formations sont certes professionnalisantes : c'est là toute la pertinence de l'enseignement de la Province de Liège.

Chers jeunes, ayez donc confiance en l'avenir. L'Enseignement de la Province de Liège est là pour vous aider à transformer, par votre travail, vos espoirs en réalité.

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, Chers téléspectateurs, merci pour votre attention.

Mme LA PRESIDENRE. - Je vous remercie M. le Député provincial.

C'est ici que se termine la 10^{ème} séance thématique et je voudrais vous remercier toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette réunion. Je clos ici la séance thématique de ce jour.

- La réunion publique est levée à 17 h 30.